



ERRATUM

AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

PRENEZ AVIS qu'un avis public a été publié le 17 décembre 2025, en lien avec une demande de dérogation mineure pour le 88, avenue de la Plage.

PRENEZ AVIS que cet avis public a été retiré, puisque la demande présentée est un usage conditionnel et non une dérogation mineure. Un nouvel avis public a été publié pour la demande d'usage conditionnel.

Donné à Magog, le 12 janvier 2026.

M^e Marie-Pierre Gauthier,
Greffière